

CR ministère 20 février 2019 programmes voie pro PSE

Calendrier :

CSP : 18 mars

CSE : 22 mars

Publication des programmes début avril

Questions :

Présentation du travail par l'IG SVT sur la PSE : GT constitué de 5IEN/ 2 enseignants

Enquête succincte de terrain faisant remonter les évolutions souhaitées par les professeurs (échantillon non représentatif d'IG SVT) sur le programme de 2nde pro considéré comme trop long. Il a donc été allégé.

Pas de changement majeur sur les 3 ans.

Des parties disparaissent du programme car seraient traitées par les enseignants d'éco-gestion (le surendettement)

Les risques professionnels et la démarche de prévention sont intégrés en seconde alors qu'ils n'étaient traités qu'à partir de la première. Le programme est plus simple.

Les infections sexuellement transmissibles disparaissent du programme de seconde mais devraient réapparaître en première ou terminale.

Répartition des contenus sur les 3 années de Bac sauf que l'on n'a pas accès aux programmes de première et terminale.

Le temps était contraint, donc difficile de donner les programmes de première et terminale bac.

Les durées indicatives de chaque module ont disparu : le CSP ne souhaite pas donner de durée indicative

Demande de retirer les préconisations « repères pour l'enseignement »

Sur le programme de CAP. Elaboré en parallèle avec celui de la seconde

Demande de réintégrer outre le code du travail, les conventions collectives et le règlement intérieur (qui ont disparu dans le projet de programme)

La certification SST : En CAP validée sur l'ensemble du territoire mais ce n'est pas le cas en bac pro. IEN SVT a transmis au cabinet.